



Le concours du meilleur FLAN PÂTISSIER

2^{ème} édition

RÈGLEMENT COMPLET • Date du concours : LUNDI 1^{er} AVRIL 2024

Article 1 : LES ORGANISATEURS

Radio SCOOP, le chef Fabrice BONNOT et Foire de Lyon organisent un concours de Flan Pâtissier sous la tutelle de la Foire de LYON, intitulé : « Concours du Meilleur Flan Pâtissier - 2^{ème} édition ».

Ce concours est véhiculé à compter du 15 février dans la presse locale, sur le site internet de Radio SCOOP : radioscoop.com, sur Facebook et par mail via un communiqué de presse adressé aux médias et partenaire de l'événement.

Article 2 : LES CANDIDATS

Ce concours « Concours du Meilleur Flan Pâtissier - 2^{ème} édition » est constitué de plusieurs catégories : amateurs et professionnels.

Le concours sera ouvert de la façon suivante :

- Jeunes amateurs : entre 12 ans et 16 ans, avec accord parental
- Amateurs : dès l'âge de 16 ans et plus, avec accord parental si mineur
- Professionnel Tradition : à partir de 18 ans
- Professionnel créatif : à partir de 18 ans

Attention : nous limitons la sélection des candidats à 4 par catégorie, le concours est cependant gratuit et ouvert à tous, sous réserve de prétendre à une des catégories citées ci-dessus, et sur dossier. Ce dossier devra être soumis via l'inscription sur le site internet radioscoop.com.

Les participants verront paraître leur photo, leur nom et leur résultat sur le site internet de Radio SCOOP.

Par leur seule participation au concours, les candidats acceptent sans réserve, les modalités du présent règlement. Ils acceptent également l'exploitation de leur nom, leur photo et de la photo de leur réalisation sans contrepartie financière.

Article 3 : LE JURY

Composition du jury (provisoire) :

- Présidé par le Chef Fabrice Bonnot
- Jacqueline Pin dite Mercotte
- Benoît Charvet, chef pâtissier exécutif Paul Bocuse
- Odile Matteï
- Benjamin Martinetto, propriétaire du compte Instagram La Flanterie
- Ju Chamalo propriétaire du compte Instagram juchamalo

Article 4 : LE CALENDRIER DU CONCOURS

Première publication le 15 février pour l'annonce du concours.

Ouverture des inscriptions le 15 février sur le site internet radioscoop.com.

18 mars 23h59, clôture des inscriptions (sous réserve d'un nombre de candidatures adéquates, auquel cas la clôture pourrait-être repoussée ou avancée d'une semaine). Délibération et annonce le mardi 19/03. 1^{er} avril, concours à Eurexpo, Foire de Lyon.

Article 5 : LE SUJET DU CONCOURS

Chaque candidat devra proposer un flan de 8 parts, vanillé ou nature avec au moins une pâte (sablée, brisée ou feuilletée). Une présentation précisant le nom du flan, les principaux ingrédients devra être rédigée.

Article 6 : ORGANISATION SUR PLACE

Chaque candidat(e) se présente à l'heure : entre 7h30 et 10h15 selon la catégorie.

Chaque candidat réalise la recette de son flan pâtissier selon son écrit préalablement envoyé lors de son inscription.

Les 4 candidats d'une même catégorie travaillent de façon simultanée sur des plans de travail distincts.

Les spectateurs et organisateurs peuvent filmer les candidats durant l'épreuve.

Le matériel est fourni par les organisateurs : récipient, fouet, cuillère ainsi que les ustensiles nécessaires pour la confection d'un flan pâtissier selon le chef Fabrice BONNOT.

La matière première est également fournie par les organisateurs.

(En fonction des besoins de chaque participants sélectionnés)

Déroulement du concours :

- Durant la matinée du 1^{er} avril entre 7h30 et 12h30 :
 - Confection du flan pâtissier sur des plages horaires par catégorie communiquées par Radio SCOOP
 - Supervision de la confection des flans par le jury
 - Temps de repos des flans assuré
- Durant l'après-midi du 1^{er} avril entre 14h et 16h30 :
 - Présentation des flans des différentes catégories aux jurys
 - Délibération du jury avec remplissage de la fiche de notation
- Durant la fin de journée du 1^{er} avril entre 16h45 et 18h :
 - Classement des candidats par catégorie
 - Remise des prix
 - Cocktail de fin

Article 7 : LE CLASSEMENT

Le classement est effectué par addition des points attribués à chaque candidat par le jury, selon les critères suivants :

- Goût de la pâte /50 points
- Goût de l'appareil à Flan /50 points
- Texture /40 points
- Aspect esthétique /30 points
- Cuisson de la pâte /30 points
- Cuisson de l'appareil à Flan /30 points
- Respect de la tradition /10 points
- Originalité /10 points
- (En supplément pour la catégorie créatif) Catégorie créatif /50 points

Total sur 250 points pour la tradition et 300 pour la catégorie créative. Les décisions du jury seront sans appel.

En cas d'égalité, la voix du président du jury, Fabrice BONNOT, sera prépondérante.

Article 8 : LES RÉCOMPENSES

Les résultats seront proclamés le jour du concours, soit le 1^{er} avril à Eurexpo, Foire de Lyon, à partir de 17h.

Deux participants par catégorie seront récompensés selon l'ordre de classement. Les lauréats doivent impérativement être présents pour récupérer leur lot, dans le cas contraire, le lot sera attribué au 2^e finaliste.

Article 9 : DROIT ET GARANTIES

La participation à ce concours « Concours du meilleur Flan Pâtissier » implique de la part du candidat l'acceptation pleine et entière du présent règlement et des modalités de déroulement du concours.

Chaque candidat aura en sa possession une autorisation écrite, de son représentant légal si mineur, ainsi que ce règlement signé de sa main, et de son tuteur légal si mineur.

Article 10 : FORCE MAJEURE

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier, de reporter ou d'annuler le concours si les circonstances l'exigeaient. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 11 : DEPOT, COMMUNICATION ET INTERPRETATION DU RÈGLEMENT

Ce présent règlement est déposé par la société Radio SCOOP, le chef Fabrice BONNOT et Foire de Lyon.

Il est consultable sur le site internet de Radio SCOOP : radioscoop.com.

Il ne sera répondu à aucune demande (écrite, téléphonique ou orale) concernant l'interprétation ou l'application du règlement, concernant les modalités et mécanismes du concours ou concernant la liste des candidats et leur classement.

Fait à _____, le __/__/____

Signature du candidat :

Signature des parents (si mineur) :